



Au lendemain du deuxième tour des élections législatives et après celui des élections présidentielles, notre paysage politique vient de changer.

Ce n'est un secret pour personne, je suis de

ceux qui sont plutôt satisfaits de ce résultat, sans triomphalisme mais avec le sentiment que les valeurs portées par la gauche sont les mieux placées pour répondre aux enjeux énormes de notre temps.

Bien entendu, personne ne peut se prévaloir de détenir à lui seul la vérité et mon expérience de la vie m'a appris ce que disait le regretté Gabin « *Je sais qu'on ne sait jamais* ». Il n'empêche que ce que nous avons récemment dénoncé comme atteintes à la personne humaine, l'enfermement des esprits, la désignation à la vindicte populaire des plus faibles, plaçant notre démocratie dans un clair-obscur peu reluisant pour la France et l'universalité de son image dans le monde.

Mais notre République sait toujours se ressaisir et à l'intérieur de celle-ci notre petite lucarne julirosienne est ouverte sur un mouvement dynamique porté par ses projets.

Notre programme de gouvernance initié en 2008 est aujourd'hui quasiment réalisé dans ses grandes lignes. Au premier rang, nous plaçons nos écoles et ce qui peut s'y rattacher avec l'agrandissement de l'école élémentaire et de la cantine et une réflexion déjà avancée sur l'agrandissement de l'école maternelle.

La sécurité des personnes continue d'être notre préoccupation avec la réfection complète du CD 316 et la mise en place du chemin piéton. J'y ajouterai une liste programmée de travaux de voirie sur nos chemins communaux avec un niveau élevé de financement.

Notre réflexion autour de la ZAC s'amplifie et notre volonté de proposer à notre population des logements à loyer modéré dans un contexte où les prix élevés des

CARABIOL

Le soleil et la chaleur ont fait leur apparition ! Enfin voilà le moment de prendre un peu de distance avec le quotidien et de se reposer... Et pourquoi pas sur le site du Carabiol, qui a fait peau neuve pour nous accueillir ? Comme chaque année, piscine, guinguette, ... c'est notre petit coin de verdure et de tranquillité.





loyers sont un frein au pouvoir d'achat anime et alimente notre détermination. Ce développement mesuré de notre commune doit être à la fois équitable et équilibré.

Avec notre PLU récemment arrêté lors du Conseil Municipal du jeudi 14 juin dernier, nous préservons notre territoire de toute tentative de développement incontrôlée.

Ainsi, générosité et courage sont en principe deux valeurs universelles sous la bannière desquelles tous les julirosiens peuvent se ranger.

Du courage et de la générosité, j'en demanderai aussi au système bancaire dont la stratégie intéressée consiste à tarir toute source de prêt aux collectivités alors même que ces dernières sont solvables et présentent des budgets en équilibre !

En ce début d'été 2012, je voudrais cependant formuler une conclusion plus légère en souhaitant de bonnes vacances, de bons congés, bref une belle saison estivale à tous, petits et grands julirosiens !

Serge Bord

Maire de St Julien les Rosiers

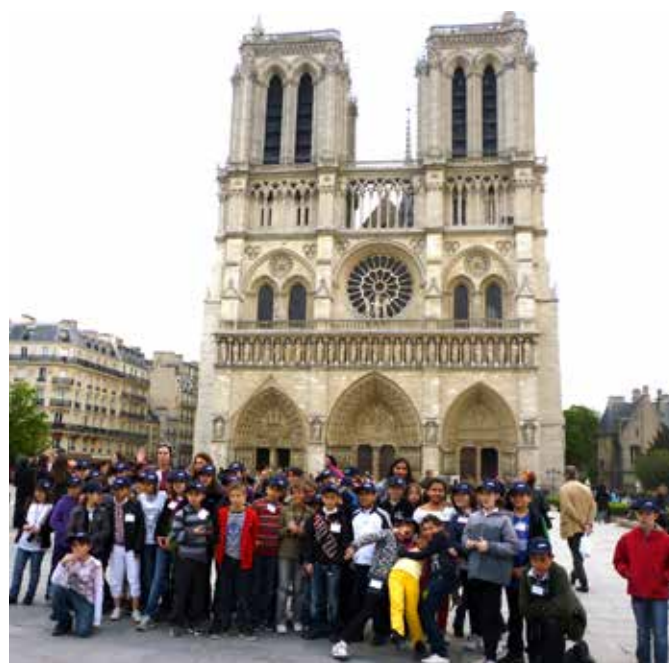


Vie communale École

Comme le dit l'adage ...

Les voyages forment la jeunesse

C'est ainsi que deux classes de notre école élémentaire sont parties au mois d'avril pour un voyage à Paris. Il s'agissait des classes de M^{me} Furgier et M^{me} Aubague, 44 élèves de CM1 et CM2 qui sont allés explorer la capitale pendant 3 jours, encadrés par leurs enseignantes et huit parents accompagnateurs.



Placé sous le signe de la découverte et de la bonne humeur, ce voyage restera dans toutes les mémoires comme une expérience inoubliable !

Pour commencer et ne pas perdre de temps, départ à 6h le lundi matin en car pour rejoindre la gare de Nîmes et prendre le TGV. Pour certains, c'est une première ! Et dormir à l'hôtel à 3 ou 4 par chambre, et manger au restaurant avec les copains, l'aventure commence !

Trois heures plus tard, nous voilà à Paris et à partir de ce moment les visites s'enchaînent, toutes aussi intéressantes : le jardin des Plantes, le Stade de France, et bien sûr le musée d'Orsay et Le Louvre. Les enfants devaient dans chaque musée retrouver des œuvres qu'ils avaient étudiées en classe dans leur programme d'histoire de l'art et ils se sont pour la plupart régalés à suivre ce jeu de piste. Un peu plus de tension pour les accompagnateurs qui craignent toujours d'en perdre un ... mais au final tout

s'est bien passé. Nous avons également vu la Tour Eiffel, l'Arc de Triomphe, descendu les Champs-Élysées en car, pris le bateau mouche pour une promenade historique et commentée sur la Seine, pénétré dans Notre Dame sans oublier la visite des grands appartements au Château de Versailles ni celle de la Cité des Sciences à La Villette.

Ouf ! Quel programme ! On ne s'est pas ennuyé, on est rentrés fatigués mais sans regrets : il n'y a pas à hésiter, tout cela est mieux en vrai que dans les livres !

Nous sommes rentrés le mercredi soir à St Julien les Rosiers sous une pluie battante. M. Amato, directeur de l'école, et les parents nous attendaient sur le parvis de l'espace Nelson Mandela.

Merci encore à M^{mes} Aubague et Furgier pour leur implication dans l'organisation de ce voyage et la fenêtre qu'elles ont ainsi ouverte dans l'esprit de nos jeunes écoliers.

SOMMAIRE

Édito	p.1, 2
École	p.2-4
Déliés - Motion	p.5
Travaux	p.6, 7
Vie communale	p.8, 9
Culture	p.10, 11
Associations	p.12, 13
CC Vivre en Cévennes	p.14
Billet d'humeur - Élections.....	p.15
14 juillet - Jeux	p.16

Puis ce fut au tour de la classe de M^{me} Perrier de partir à l'aventure !

Les élèves de CM1 en classe de découverte à l'Espérou



Ce lundi 4 juin 2012, les élèves de la classe de CM1 de M^{me} Perrier se sont retrouvés de bon matin pour partir en classe de découverte à l'Espérou pour 3 jours. Ils étaient aussi accompagnés de quelques parents : M^{me} Blanc, M^{me} Morandi et M. Valy.

La première journée s'est déroulée à l'Observatoire du Mont Aigoual pour découvrir le centre de météorologie. Les enfants ont d'abord visité l'exposition avec leur guide,

le météorologue Eric Diot, puis, l'après-midi, ils ont fabriqué des girouettes et des anémomètres. L'accueil au centre a été le bienvenu après une journée bien remplie et bien fraîche. La soirée s'est terminée par une veillée « jeux ».

Le lendemain, les enfants ont été initiés au maniement des boussoles pour se repérer dans l'espace. L'après-midi, ils sont partis faire une balade en VTT sur les chemins forestiers de notre belle forêt domaniale de l'Aigoual, avec Guy Ferrer, directeur du

centre et animateur chevronné. Le soir, ce dernier a été leur guide pour une randonnée nocturne à la sensibilisation de la flore et à l'écoute de la faune.

Le troisième jour, le matin, les écoliers ont participé à une course d'orientation autour de l'Espérou. Après s'être restaurés, les élèves sont repartis, ravis de leur séjour. De retour à St Julien les Rosiers en fin d'après-midi, les enfants, accueillis par leurs parents et le directeur de l'école, ont pu faire part de leur enthousiasme

Remise des dictionnaires aux élèves de CM2

Cette nouvelle remise de dictionnaires a annoncé le passage en 6^{ème} des élèves de CM2 de l'école Pierre Perret .

Présidée par M. Bord, cette cérémonie a eu lieu le vendredi 22 juin 2011.

Souvent, le dictionnaire est perçu comme un outil rébarbatif au vu de sa taille, très volumineuse, et de son organisation, très particulière. On se demande l'intérêt qu'il peut y avoir à se plonger dedans, sachant qu'à l'inverse d'un roman ou d'une bande dessinée il n'y a pas de lien d'une page à l'autre, qu'il n'y a pas de début, pas de fin, pas de véritables histoires.

Et pourtant, cet ouvrage est un trésor ! Avec lui, on peut aller plus loin que la définition. Il peut permettre de répondre à beaucoup d'interrogations. Il peut inviter au rêve.

En effet, n'est-il pas amusant de découvrir que le mot « carte » en plus que d'être un outil pour choisir son itinéraire, sert aussi à jouer, à donner la liste de plats dans un



restaurant ou encore à donner son identité, et si elle est magnétique elle peut être à puce ou à mémoire... Sans compter qu'on peut avoir « carte blanche » ou « on peut jouer carte sur table »...

Que de sens pour un seul mot ! Que de voyages à travers les définitions !

Et c'est pour cette invitation au rêve et à la compréhension de la langue française mais aussi de notre monde en gé-

néral que les élus sont à chaque fois heureux d'offrir aux élèves ce magnifique outil au service de la Langue et de l'Imaginaire.

La réception recevant les futurs collégiens issus de notre école s'est déroulée dans la bonne humeur et s'est clôturée autour d'un apéritif, laissant ensuite cette joyeuse assemblée partir vers des vacances bien méritées !

École élémentaire Pierre Perret

Attestation de Première Éducation à la Route

Afin de permettre aux élèves, usagers de la route, d'acquérir des comportements responsables, un enseignement des règles de sécurité routière est dispensé aux élèves des écoles primaires.



exercice de montée et descente d'un car et d'évacuation rapide en cas d'accident.

Je voudrais remercier M. Bord, maire de St Julien les Rosiers qui a mis à notre disposition les compétences du policier municipal. Je voudrais remercier M. Lanoë pour son professionnalisme, sa pédagogie et sa disponibilité.

Les enseignants ont pu travailler avec lui afin de préparer les interventions. Interlocuteur très à l'écoute, il a su mettre en corrélation ses compétences et les demandes des enseignants.

Je souhaite également remercier tous les parents qui nous ont accompagné, aidé pendant ces séquences. Ils ont permis que ces actions se passent dans les meilleures conditions de sécurité mais ils ont été aussi acteurs de ces apprentissages. Merci pour leur disponibilité et leur enthousiasme.

Ce volet Première Éducation à la Route a été inclus dans le nouveau projet de l'école (2012-2013) qui sera présenté au dernier conseil d'école de l'année et qui a déjà été validé par l'Inspection de l'Éducation Nationale.

Lionel Amato

Directeur de l'école élémentaire Pierre Perret

Cet enseignement s'intègre obligatoirement dans le cadre des horaires et des programmes en vigueur. Il est validé par une Attestation de la Première Éducation à la Route (APER) qui est délivrée à l'issue de la scolarité primaire.

Les enseignants ont pu bénéficier des compétences professionnelles de M. Lanoë, policier municipal et moniteur à la prévention routière pour initier conjointement avec lui plusieurs actions entrant dans ce cadre réglementaire.

Toutes les classes de l'école élémentaire ont pu participer qui à des initiations, qui à des ateliers de prévention piéton ou encore à un



Philippe et Magali se sont dit « oui ».

Le temps avait bien fait les choses qui s'était invité avec générosité au mariage de Philippe et Magali.

Radieux, tout le monde l'était : Philippe dans son beau costume blanc et Magali dans sa robe qu'on aurait cru dessinée par Christian Dior !

Sous les regards ravis, Philippe et Magali se sont dit « oui » sans chichis. Pour l'enseignante et l'agent d'animation, c'est le parti-pris d'une lune de miel réussie entre l'école et la mairie.

Nous souhaitons à cette union longue vie et bientôt un petit !





les délibés

SÉANCE DU JEUDI 10 MAI 2012

- **Modification du régime indemnitaire** au profit des agents titulaires, stagiaires en fonction dans la collectivité.
- **Convention de délégation au Centre de Gestion** pour la procédure de passation d'une convention de participation dans le domaine de la protection sociale complémentaire.

SÉANCE DU JEUDI 14 JUIN 2012

- **Participation pour l'assainissement collectif**

Suite à modification de la loi, le conseil municipal décide à l'unanimité d'instaurer une participation pour le financement de l'assainissement collectif (PAC) en lieu et place de la taxe de raccordement à l'égoût. Celle-ci est applicable à compter du 1^{er} juillet 2012. Plus de détails en mairie.

- **Modification des statuts du SMDE du GARD**

Suite à modification du périmètre du syndicat mixte d'électricité, le Conseil municipal adopte les aménagements du statut du syndicat concernant principalement le nombre des membres du bureau.

- **Arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme**

Considérant que le projet de Plan Local d'Urbanisme est prêt à être transmis pour avis notamment aux personnes publiques associées à son élaboration, aux organismes, communes limitrophes et aux EPCI

concernés et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité approuve le bilan de la concertation défini dans la présente délibération, arrête le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune.

Le projet de Plan local d'urbanisme sera mis à disposition du public en mairie au jour et heures ouvrables habituels, et soumis pour avis, aux personnes visées par la loi, puis à l'enquête publique.

Le projet arrêté de PLU fera l'objet des mesures de publicité prévues par l'article R. 123-18 du Code de l'urbanisme.

- **Approbation de la mise à jour du zonage d'assainissement et du dossier d'enquête publique sur le zonage d'assainissement**

La commune ayant décidé d'élaborer un PLU, des modifications concernant le zonage d'assainissement existant étaient donc nécessaires.

Les élus ont pris en compte les aspects techniques, économiques et environnementaux pour définir le zonage d'assainissement.

Après avoir oui l'exposé de M. le Maire et délibéré, le conseil municipal :

- approuve le zonage retenu par les élus,
- approuve les dossiers définitifs de la mise à jour du zonage d'assainissement et du dossier d'enquête publique établis par Rhône Cévennes Ingénierie,
- diffuse les dossiers définitifs du schéma aux organismes concernés,
- autorise M. le Maire à prendre

un arrêté afin de soumettre à l'enquête publique le projet de zonage d'assainissement conjointement avec le projet de PLU,

- saisit le tribunal administratif pour la désignation du Commissaire-Enquêteur qui sera chargé de l'enquête publique conjointe du PLU et zonage d'assainissement.

- **Avenant à la convention pour la ZAC « Cœur de village » entre l'EPFLR et la Mairie de St Julien les Rosiers**

Au vu de l'avancement du projet de la ZAC, il convient de modifier certains éléments de la convention avec l'EPF :

- construction d'au minimum 25 % de logements locatifs sociaux,
- prolongation de la durée de la convention fixée à 6 ans par avenant en cas de procédure contentieuse retardant la maîtrise foncière,
- modification de la hausse à l'engagement financier de l'EPF.
- Toutes les autres dispositions de la convention demeurent inchangées.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver l'avenant de la convention
- d'autoriser M. le Maire à signer l'avenant et les documents afférents,
- de donner tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre des dispositions relatives à cet avenant.

Motion de soutien au peuple syrien

Depuis plus d'un an, dans la continuité des espoirs suscités par le printemps arabe, le peuple syrien, paye très cher son droit à la dignité, à la liberté, à la démocratie. Plus de 10000 personnes disparues, 20000 arrêtées ... Le régime de Bachar-El-Assad intensifie la répression à huis clos, en dépit des protestations de la communauté internationale.

Le conseil municipal, réuni en séance publique ce jeudi 14 juin 2012 :

- exprime sa solidarité envers le peuple syrien qui, dans cette terrible épreuve, ne renonce pas à la construction d'un avenir meilleur,
- exige la création d'un couloir humanitaire pour venir en aide à ceux qui en ont le plus besoin,

- demande à la Russie et à la Chine de ne plus opposer leur veto au projet de résolution du conseil de sécurité des Nations Unies car ces pays se rendent complices des atrocités qualifiées de « crimes contre l'humanité » par les organisations de défense des droits de l'homme,
- sollicite la communauté internationale et tout particulièrement le gou-

vernement français pour qu'ils agissent avec fermeté et détermination auprès du conseil de sécurité et de la cour pénale internationale aux fins d'adoption, dans les meilleurs délais, d'une résolution mettant en œuvre des sanctions contre Bachar-El-Assad et tous les responsables des exactions à l'encontre de la population civile syrienne.





CD 316 A, ça avance !

Vie communale Les travaux



Beaucoup d'entre nous ont pu le constater par eux même, les travaux du CD 316 A ont commencé courant du mois de mai comme nous l'avions annoncé. La pose des réseaux est bien avancée et conformément au planning prévisionnel, les travaux de réseaux devraient être terminés au mois de juillet.



Tout semble donc se dérouler parfaitement, et ce serait le cas si le monde de la finance ne venait pas perturber le bon fonctionnement des choses...

En effet, les budgets sont montés et équilibrés grâce à notre capacité d'emprunt, capacité cautionnée par tous les organismes autant la bonne gestion de notre collectivité !

Nos partenaires historiques (le crédit agricole et la caisse d'épargne) se dégagent tour à tour de leur rôle moteur de l'économie et de financement de nos communes laissant ces dernières sans autres possibilités de financement (DEXIA ayant connu la faillite). Si rien ne bouge dans les mois à venir, les collectivités et donc St Julien les Rosiers se verront dans l'obligation d'ajourner certains investissements non pas pour budget insuffisant mais par manque de trésorerie. En effet, ces dernières sont fragilisées par la réduction des liquidités disponibles à l'emprunt !

Et que l'on ne nous parle pas d'endettement et de réduction de la dette ! Les communes comme les autres collectivités locales (Conseil général, régional) sont obligées de voter des budgets à l'équilibre (contrairement à l'État qui lui a voté des budgets déséquilibrés depuis plusieurs années), tout cela n'a donc rien à voir avec cette situation intolérable de protection des marchés financiers, les banques préférant capitaliser et injecter de l'argent (notre argent !) sur les marchés financiers plutôt que de financer par l'emprunt les travaux indispensables au développement des nos communes, départements et régions !

La différence entre la relance et l'austérité est ici pleinement perceptible ! Ou bien les collectivités ont les moyens d'investir et les emplois directs et indirects liés à ces investissements seront conservés, ou bien l'argent reste sur les marchés financiers et il faudra alors s'attendre à continuer à perdre des emplois.

À titre d'exemple, notre chantier à ce jour a mobilisé une moyenne de 10 personnes à plein temps sans compter les prestataires de services (fabrication de panneaux d'information, études et suivi du chantier, fournitures...), et cette moyenne d'effectif devrait se maintenir jusqu'au mois d'octobre... multipliez cet exemple par le nombre de chantiers à réaliser au niveau national et vous comprendrez alors combien il est grand temps qu'une banque nationalisée voit le

jour pour soutenir l'économie de terrain et non pas celle de la finance. Les dernières échéances électorales ont nous l'espérons ouvert cette voie, nous sommes impatients de la voir se concrétiser rapidement pour continuer à faire vivre et évoluer nos communes et notre pays ! Pour ce qui est de notre chantier. Les aménagements de voirie devraient donc se réaliser en septembre et octobre 2012 après une pause estivale pour le mois d'août. La voirie sera alors reprise et aménagée de façon à ce que prenne forme un espace réservé aux piétons et cyclistes. Ce cheminement de 1.50 m de large environ sur l'ensemble du linéaire sera séparé par une bordure béton de la zone destinée à la circulation des véhicules ; les chicanes destinées à réduire les vitesses de circulation sur la voirie seront alors mises en place, le tout agrémenté d'un éclairage public performant et d'espaces verts.

Une réception définitive des installations est prévue d'ici fin 2012, l'occasion nous sera alors donnée de couper le ruban d'inauguration de notre première tranche de cheminement doux, en présence de la population et bien entendu avec les riverains que nous remercions pour leur patience.



ZAC, cœur de village

Un projet qui répond à votre demande.

Le projet de création d'un quartier de qualité sur la zone de la Carrièreasse dont les bases ont été lancées il y a maintenant quelques années est en voie de concrétisation.

En effet, les études et la concertation (réunion publique, consultations des administrations,..) menées jusqu'à ce jour ont permis d'aboutir à un programme réaliste et qui répond au besoin de la population (logements, commerces, services, espaces publics, ...). **Les objectifs du « bien vivre » et de développement durable ont été les lignes directrices de ce projet.**

Le quartier qui sera créé s'insérera dans le paysage et l'environnement urbain de la commune (sur les 12 hectares prévus, plus de 6 sont des espaces verts et publics), il permettra l'implantation de commerces et services de proximité et répondra aux be-

soins de logement de la population quelque soit le budget et l'âge.

Pour recenser plus finement le nombre de logements à loyer modéré à construire et ainsi mieux répondre aux demandes des familles juliroisiennes, nous collectons en mairie toutes les demandes qu'elles proviennent des jeunes couples, de personnes seules ou de personnes âgées qui souhaiteraient se loger à un prix raisonnable.

Si tel est votre cas, n'hésitez pas à écrire à M. le Maire. Toutes les demandes seront étudiées le moment venu.



PLU

(Plan Local d'Urbanisme)



Un peu plus d'un an après la reprise de la procédure de la mise en œuvre du PLU, le conseil municipal en date du 14 juin dernier a approuvé le projet du Plan Local d'Urbanisme tel qu'il sera soumis pour avis aux personnes publiques associées (DDTM, DREAL, chambre d'agriculture, ...).

Les objectifs et principes qui ont prévalu au projet initial ont été les fils conducteurs de cette nouvelle mouture.

Les modifications apportées ont un impact très faible sur le règlement et le zonage.

Les éléments nouveaux apportés par M. le Préfet du Gard ont du être pris en compte dans le nouveau document (affaissements miniers, feux de forêt, mouvement de terrain, espace agricole, risques inondations,..)

Les dernières étapes

À l'automne le projet auquel seront annexés les avis des PPA sera soumis par M. le Maire à enquête publique pendant un mois. Par la suite le projet éventuellement modifié suite à l'enquête publique sera approuvé par délibération du conseil municipal.

Le PLU définitif sera tenu à la disposition du public vraisemblablement au cours du 1^{er} trimestre 2013.

Brèves ...

■ Classement en catastrophe naturelle sécheresse

Afin de formuler auprès du ministère de l'intérieur une demande éventuelle de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sécheresse sur la commune, nous prions les habitants concernés par des dégâts sur leur habitation liés à des mouvement du sol durant les huit derniers mois, d'adresser en mairie une demande décrivant les dommages subis.



■ Opération Tranquillité Vacances

Quelques remarques et conseils pratiques

Notre village n'échappe pas hélas à une série de cambriolages commis ces jours derniers chez les particuliers.

Ces méfaits se déroulent en général durant la journée. Raison de plus pour être vigilant sur des faits et gestes anormaux qui doivent éveiller l'attention.

N'hésitons pas à communiquer entre voisins, et à solliciter les personnes référentes :

- **Loïc Lanoë, notre policier municipal** pour la prévention et la surveillance ponctuelle au **06 32 25 86 52**
- **La gendarmerie de St Martin de Valgualgues** pour les interventions et communications de renseignements au **04 66 86 00 69**



Emplois saisonniers

La jeunesse au cœur



Ils sont huit (trois filles et cinq garçons) à avoir été retenus pour venir renforcer les services techniques durant les mois d'été.

Ce choix, opéré par la collectivité se confirme depuis plusieurs années maintenant : il permet à de jeunes adultes de faire, pour la plupart d'entre eux, leur première

expérience professionnelle au sein d'une équipe accueillante qui sait intégrer et motiver les « nouvelles recrues ».

Signalons pour information que plus de 30 jeunes ont postulé cette année et que nous avons pu orienter 4 d'entre eux vers les services de la région pour de petits boulots au sein des lycées.

Lotissement « Les Bas Pras »

Le 6 juin 2012, le préfet du Gard a pris la décision de transférer les voies privées du lotissement « Les Bas Pras » dans le domaine public communal.

Sous réserve des éventuels recours introduits par le propriétaire (deux mois de délai), la collectivité prendra donc à sa charge l'éclairage public ainsi que les voies et réseaux.

Ainsi, après de nombreuses années de négociation et de démarches administratives, que la collectivité a toujours menées dans un esprit d'apaisement, ce lotissement entre enfin dans le domaine public.

Cette décision devrait satisfaire la grande majorité des co-lotis venus à plusieurs reprises en mairie pour formuler cette demande.

Recrutement d'agents recenseurs

Comme en 2008, un recensement de la population aura lieu sur la commune du 16 janvier au 17 février 2013.

Ce recensement porte sur l'ensemble des logements de la commune, les réponses qui sont confidentielles sont très importantes pour la gestion et l'avenir de la commune.

Pour mener cette campagne la collectivité va recruter 7 ou 8 agents recenseurs.

Après avoir reçu une formation (généralement deux séances organisées par la mairie et sous le contrôle de l'INSEE) la mission de l'agent recenseur consistera à rencontrer les habitants d'un quartier de la commune (250 maisons environ) en distribuant et collectant les questionnaires complétés par les habitants (l'agent de recensement pourra aider à remplir les questionnaires sur demande

des habitants). Il devra vérifier, classer, numéroter et comptabiliser les questionnaires recueillis. Il disposera d'une carte tricolore avec photographie, signée par le Maire de la commune, qui officialisera sa fonction pour une durée donnée. Il sera rémunéré en fonction du nombre d'imprimés dûment remplis qu'il aura collectés. Afin de faciliter la collecte les agents recenseurs doivent impérativement disposer du permis de conduire et d'un véhicule.

Si vous êtes intéressé pour effectuer cette mission faites parvenir un CV et une lettre de motivation en mairie à l'attention de M. le maire.



RAPPEL

Ordures ménagères Encombrants Points d'Apport Volontaire



Le service d'ordures ménagères est géré par la communauté de communes *Vivre en Cévennes*.

Pour notre commune, le ramassage s'effectue tous les mardis et vendredis matins.

Il est interdit de mettre à côté ou dans les containers des encombrants divers, coupe de végétaux ou encore charbons de bois incandescents provenant des barbecues.



Rappelons que huit points d'apport volontaire sont installés sur la commune.

Ils permettent de se débarrasser du verre, du papier, du carton, des emballages plastiques, des boîtes de conserve.

À signaler également les déchetteries de l'agglomération d'Alès :

- Saint Martin de Valgalgues,
- Salindres,
- Quai du Mas d'Hours à Alès.

Elles sont proposées **gratuitement** aux julirosiens, la commune s'acquittant d'un droit d'accès pour ses administrés.

Permanence de l'ADAEC

(Aide au Développement des Activités Economiques en Cévennes)

En collaboration avec les différents partenaires locaux en charge de l'emploi et de l'insertion, Hélène Bourlière, responsable de l'ADAEC, structure compétente dans l'accompagnement à la création d'entreprise et d'activité, tiendra une permanence sur notre commune le vendredi matin à la Maison des Associations à compter de septembre pro-

chain. À l'issue d'un premier entretien, vous pourrez choisir le type de conseil que vous souhaitez obtenir : financier, juridique, fiscal ou social.

Pour plus de renseignements :

Hélène Bourlière,
04 66 56 71 53 – 06 20 36 39 10

Télé Assistance

Nous venons de signer la convention d'adhésion à la télé-assistance avec *Présence 30*. Cette convention a pour objet de développer un service au bénéfice des personnes âgées ou à mobilité réduite.

Les tarifs concernent uniquement les frais d'abonnement mensuel au service soit : 19,50 € TTC par mois.

Aucun frais de dossier, résiliation, cautionnement.

Le service comprend :

- la prestation d'écoute de la centrale
- la location du matériel
- les interventions de maintenance et de dépannage
- le renouvellement du matériel

La facturation de ce service ouvre droit à une réduction d'impôt de 50 %.

Le CCAS peut intervenir et proposer une aide en fonction du quotient familial

Pour tout renseignement complémentaire : 04 66 70 50 20

RAPPEL

Brèves ...

■ Écobauche

Les végétaux, broussailles et bois peuvent être brûlés du 16 septembre au 14 juin avec une déclaration préalable à la mairie (sauf cas particulier d'un arrêté préfectoral qui viendrait prolonger ou raccourcir la période) et ce à condition de se situer à plus de 200 m de la forêt.

Du 15 juin au 15 septembre, il est formellement interdit de brûler, même des végétaux sur pied.

Les gardes forestiers, gendarmes et policiers municipaux sont aptes à verbaliser en cas d'infraction.

Il est bien entendu que tout autre matériau tels que plastiques, caoutchouc, bois peint, papiers sont interdits au brûlage toute l'année.

■ À propos du bruit

La période estivale, plus que toute autre, est propice à un phénomène qui perturbe quelquefois les bonnes relations de voisinage et qui influe aussi sur l'équilibre personnel de chacun : il s'agit du bruit.

Rappelons qu'aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit.

L'article 48-2 du code de la santé publique reconnaît les aboiements, bricolages, tondeuses, appareils de musique, autres radios et manifestations festives comme facteurs susceptibles de provoquer des nuisance sonores. La personne à l'origine du bruit s'expose à une contravention de 3^{ème} classe pouvant aller jusqu'à 450 €.

Les horaires établis par la loi pour pouvoir travailler dans son jardin ou bricoler chez soi sont les suivants :

→ du lundi au vendredi :
8h30 à 12h et 14h30 à 19h30

→ samedi : 9h à 12h et 15h à 19h

→ dimanche et jours fériés : 10h à 12h

Le « bien-vivre » ensemble est conditionné au respect de ces règles qui s'imposent à tous les julirosiens.



« Faites de la musique »

Jeudi 21 juin, premier jour de l'été, nuit la plus courte. Et alors ? On pourrait se dire que vu la dose de musique qu'on ingurgite tout le reste de l'année, on pourrait en profiter pour s'octroyer un peu de répit ce jour-là !

Oui, mais non ! Parce qu'à Saint Julien les Rosiers il y avait trop de trucs tentants pour qu'on reste chez soi...

Il y avait la Fête de la musique organisée par le Kiosque en partenariat avec l'Office Municipal de la Culture !

Pas d'énormes scènes installées dans quelques endroits stratégiques mais malgré cela, le public où se mêlent les générations et les profils était bien présent.

On s'est posé pour partager des sandwiches préparés par les jeunes du Kiosque et boire des p'tits coups servis par les salariés et les bénévoles du centre social. Sans parler des crêpes de Marie Claire ! Un grand merci à vous tous ! Tous les ingrédients étaient regroupés pour passer une bonne soirée.

Mais il fallait faire monter la mayonnaise !



Là encore, les organisateurs n'ont pas failli. **La Fête de la musique est destinée à promouvoir la musique sous toutes ses formes, dans un esprit de partage.**

Cet événement, à Saint Julien les Rosiers a permis à des musiciens amateurs de qualité de se produire bénévolement et d'apporter ainsi leur contribution aux festivités. Qu'ils en soient tous remerciés.

Et la mayonnaise est montée, montée... tant qu'elle a même superbement bien pris !!! Tout cela grâce aux artistes locaux qui y ont mis de la bonne huile !

Et à l'an que ven !



Agenda de la rentrée

L'été à peine commencé, voilà qu'il faut déjà penser à organiser la rentrée ! Oui mais il s'agit seulement de noter quelques dates pour des rendez-vous à ne pas manquer. Ils permettront à chacun, nous l'espérons, de démarrer l'année dans un esprit de rencontre et de convivialité ...

■ **Du mercredi 12 septembre au dimanche 16 septembre : Familles en fête**

Un événement autour du thème de la famille avec plusieurs manifestations :

→ du 12 au 16 septembre dans le hall de l'espace Nelson Mandela en partenariat avec l'Office Municipal de la Culture à l'occasion des journées du patrimoine : *Terroir et patrimoine* - exposition des photos de Michel Bettendorfer.

→ **12 septembre à 18h : inauguration**

→ **vendredi 14 septembre à 20h30 : projection du film *Un air de famille*, puis débat** animé par Céline Antarakis, médiatrice familiale de l'association CEMAFOR

→ **samedi 15 septembre, jeux en familles à partir de 14h au Village concours de boules et jeux en famille** en lien avec la ludothèque de *Vivre en Cévennes*. Repas du soir pris en commun sur la place du village.

→ **Dimanche après midi à 14h : jeu de piste en famille** conduisant au goûter proposé par La MAP à l'arrivée de la dernière étape.

■ **Samedi 22 septembre Soirée cirque** en partenariat avec Le Cratère et le Pôle Cirque en Cévennes.



Comme à l'accoutumée 2 spectacles composeront cette soirée : le premier au village et le second à l'espace Nelson Mandela après un repas proposé par l'Association des Parents d'Elèves.

Il s'agira cette année du spectacle « en éventail » des Five Foot Fingers, des numéros qui ont du style, des artistes qui ont du coeur, des techniciens mis à nu, un peu de bric et de broc.

Un cabaret cirque faussement approximatif avec cinq artistes prêts à prendre tous les risques pour leur public.

Un spectacle résolument humain où le carton et le kitch remplacent strass et paillettes.

Ils vous embarquent dans une ambiance Broadway-sur-Marne, mêlant l'esthétique des grands cabarets américains avec la French camembert touch !

■ **Samedi 20 octobre Soirée cabaret Les trois oncles**

qui nous proposeront leur interprétation du répertoire de Brassens.



Conseil de lecture

C'est l'été, le temps de se reposer et de se détendre ... Et pourquoi pas avec un bon livre ! Voici quelques conseils de lecture pour petits et grands, disponibles à la médiathèque

Charles Juliet
Lambeaux



Lambeaux

Charles Juliet

Livre coup de poing et coup de cœur. C'est un de ces livres d'où l'on ne ressort pas totalement indemne. Un auteur qui écrit sur sa mère, on ne peut pas dire que cela soit rare, mais avec ce talent, si. Une écriture aussi belle et sans chichi où l'auteur, en peu de mots, nous trace les portraits magnifiques de ses deux femmes.

Portrait tragique de sa mère, une femme d'origine paysanne qui a sombré dans une dépression et qu'il ne connaîtra pas. Elle est morte de faim pendant la Seconde Guerre mondiale dans l'asile où elle a été placée (asiles délaissés par le gouvernement de la France occupée de cette époque, qui ne nourrissaient plus les internés). Portrait émouvant d'une mère de substitution qui l'a élevé comme son enfant.

Petit livre (155 pages) mais d'une grande densité. Pas de voyeurisme mais un livre où l'émotion est présente. Des extraits des ouvrages de Charles Juliet figurent aujourd'hui dans les manuels scolaires.

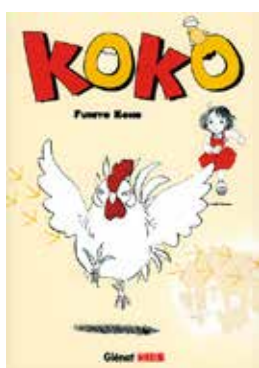


Sablon, le dernier combat

Christophe Lopez
ROMAN ENFANT

Une histoire d'amitié entre un jeune taureau appelé Sablon et un jeune gitan Juanico. Cette histoire se déroule au sein de la Camargue. Au fil des pages, on pénètre cet espace sauvage où se côtoient taureaux, chevaux, flamants roses, moustiques, ... entre ciel, terre et eau.

Les illustrations, très colorées qui accompagnent le texte reflètent à merveille la beauté des lieux et nous conduisent à la découverte de la vie des taureaux et du travail des gardians. Mais quel sort leur réserve-t-on ?



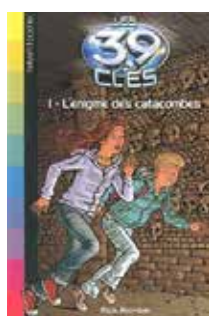
Koko

Funiyo Kono
MANGA



En rentrant de l'école, Yayoi rencontre sur son chemin un coq qui la suit jusque chez elle. Sa maman refuse de le garder mais Yayoi après supplications parvient à ses fins. Va naître alors, une histoire d'amitié entre la petite fille et le coq qui portera le nom de Koko.

Mais Koko, ne sera pas forcément docile et ne fera pas toujours preuve de sagesse ...



Les 39 clés

– Tome 1 –

L'énigme des catacombes

Rick Riordan
ROMAN JEUNESSE

C'est l'histoire d'une jeune fille et de son petit frère. Leurs parents sont morts lorsqu'ils étaient tout petits. Maintenant, c'est leur grand-mère qui meure. Elle laisse son testament : pour avoir tous ses biens et sa fortune, il faut trouver les 39 clés. Ils partent donc pour cette grande aventure.

J'ai trouvé ce premier tome formidable et je le conseille fortement.

Lou Dobrota

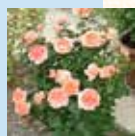


Saint Julien en vadrouille

Vie communale associative



Depuis quelques années, nous vivons à St Julien les Rosiers et nous avons été amenés à rejoindre l'Association de St Julien en Vadrouille qui participe aux rencontres des St Julien de France.



Cette année, une vingtaine des 99 communes répertoriées étaient présentes lors du rassemblement ayant eu lieu à Saint Julien sous les Côtes dans la Meuse, les 26, 27 et 28 mai 2012.

Nous nous y sommes rendus en faisant du co-voiturage, ce qui nous a permis de mieux nous connaître les uns et les autres. Il s'agissait déjà, du 15^{ème} rassemblement. Les habitants de ce village s'appellent «les coutiats» en patois lorrain, «des côtes de la Meuse».

C'est un village de 150 personnes, de 62 logements et, tenez-vous bien, qui a réussi à recevoir 104 personnes de la France entière. Il faut dire aussi, pour pouvoir loger tout ce monde, qu'un gîte d'environ 30 personnes a été créé en 1979 lorsque l'école communale a dû fermer ses portes en 1967.

Donc, samedi, en fin d'après midi, M. Dupoy, le maire et son épouse Rachelle ainsi qu'une équipe de « Coutiats » nous attendaient et nous dirigeaient vers nos familles d'accueil. Superbe organisation !

Après avoir fait un brin de toilette, pas de temps mort, nous étions attendus pour un apéritif dînatoire où rien ne manquait. Il y avait même la chorale dirigée par JF Kieffer*, tous en costume local, chantant et dansant les anciennes polkas et autres. Il y avait de l'ambiance ! Ensuite, nous avons été invités à rester sur place et à déguster les spécialités que chaque Saint Julien avaient amenées. Et la fête continuait !

Dimanche matin, 2 bus nous attendaient, un badge nous orientait vers le bus à prendre, pas de confusion. Les visites guidées étaient largement commentées.

Commercy avec son château Stanislas, l'architecture « Art Nouveau » de la pharmacie et de la caisse d'épargne, la mairie et l'église d'Euville et surtout le mémorial américain de Montsec où l'on nous a servi un super

pic-nique. De là, une superbe vue sur le Lac Madine (1100 ha) et sur le Parc régional. N'oublions pas la visite du Fort de Liouville où notre « Guide » n'était pas avare pour nous expliquer, en long et en large, tout ce qui s'y était passé lors de la 1^{ère} guerre mondiale.

De retour au gîte ou chez nos hôtes, préparation pour notre deuxième soirée toute aussi animée que la précédente et où la nourriture était excellente. Tous les ans, un rituel s'opère lors de cette soirée et un symbole «le bouclier» est remis au Saint Julien qui organisera la prochaine rencontre des Saint Julien de France. En 2013 ce sera à Saint Julien de Chateuil près du Puy en Velay.

Ce que nous avons retenu de cette rencontre : la bonne humeur, l'ambiance, la disponibilité de nos hôtes, l'excellente organisation, la gentillesse omniprésente, le soleil (et dans la Meuse ce n'est pas toujours évident), la route des fromages, des vins et sur place la mirabelle (sous toutes ses formes).

Le gîte fut mis gracieusement à disposition de ceux qui voulaient visiter un peu plus à fond la région. Cela nous a permis de voir Verdun, Nancy, Domremy la Pucelle, Bar le Duc (quartier renaissance). Il y aurait encore beaucoup à faire, mais ...

Après cela, on peut bien le dire, Saint Julien est un nom qui tisse des liens !

Merci encore à Saint Julien sous les Côtes de nous avoir aussi bien reçu.

Bientôt ce sera à notre tour de recevoir ce fameux bouclier et d'organiser cette rencontre. Alors, Julirosiennes et Julirosiens, n'hésitez pas, venez rejoindre notre association. Nous sommes tous à votre disposition pour vous renseigner.

Françoise

*JF Kieffer (écrivain de BD «le loupio»)

Vingt deux ans de partenariat avec le Sénégal...

Depuis vingt deux ans, le Comité de jumelage, *Solidarité Sénégal*, développe un projet éducatif pour les jeunes de 16 à 20 ans en difficulté, grâce aux chantiers de solidarité internationale. Depuis 1990, *Solidarité Sénégal* a organisé plus de 16 voyages de jeunes au Sénégal.



Depuis vingt deux ans le Comité de jumelage *Solidarité Sénégal* développe un projet éducatif pour les jeunes de 16 à 20 ans en difficulté grâce aux chantiers de solidarité internationale. Depuis 1990, *Solidarité Sénégal* a organisé plus de 16 voyages de jeunes au Sénégal.

Depuis cinq ans, nous avons développé un partenariat efficace avec le collège de Coubalan (en Casamance) dont les maîtres mots ont été solidarité, réciprocité.

Chercher la réciprocité, c'est vouloir sortir du schéma « donneur/bénéficiaire » et vouloir construire une relation à double sens. Naturellement, les apports sont différents et les deux partenaires ne trouveront pas la même chose dans l'échange.

Le concept de réciprocité implique dans ce cas un véritable changement de mentalité, une ouverture d'esprit et une remise en cause suffisante de nos propres modes d'action pour copier, chez nos partenaires, des pratiques qui pourraient nous permettre, nous aussi de nous développer...

Des concepts issus du sud commencent à faire leur chemin dans certaines collectivités du nord, notamment en matière de dé-

mocratie participative : conseils des sages et budget participatif font leur apparition. Le rôle social des personnes âgées auprès des petits enfants en Afrique est aussi un sujet d'inspiration : face à ce sentiment d'inutilité ressenti par une partie du troisième âge, des initiatives visent à rapprocher crèches et maisons de retraite.

Cette année, les jeunes français ayant participé au voyage Sénégal 2011 ont invité leurs jumeaux (correspondants) du 12 juillet au 2 août à St Julien les Rosiers. Ce groupe de trente jeunes participera à des chantiers de solidarité avec des associations qui interviennent auprès des personnes en situation de précarité sur le bassin d'Alès. Tous les échanges précédents sur les problèmes migratoires ont permis de constater que dans l'imaginaire de ces jeunes africains l'Europe est un Eldorado. Une participation aux activités de ces associations les confrontera à une réalité différente.

→ **Des chantiers d'utilité locale** avec l'inclusion tous les matins au sein de l'équipe technique de la mairie d'une dizaine de jeunes pour y effectuer des travaux d'entretien (peinture, espaces verts, débroussaillage, ...

→ **Des matinées récréatives seront organisées dans les maisons de retraite.** Les jeunes s'interrogeront et débattront sur la prise en charge des aînés ici et au Sénégal
→ **Une réflexion sur la santé (équilibre alimentaire, sexualité, vaccins et maladies...)** sera programmée avec les professionnels du centre de planification de Nîmes. Une infirmière animera cette formation.

→ **Un atelier informatique facilitera l'utilisation de l'ordinateur par les élèves.** Les échanges entre les jumeaux par la maîtrise de cet outil de communication seront facilités (skype, sites associatifs...). La salle informatique de l'espace Nelson Mandela sera mise à notre disposition avec un spécialiste bénévole qui animera les ateliers.

Si vous êtes intéressées pour aider l'association durant ce séjour prenez contact au 04 66 34 54 12.

Tous les julirosiens sont invités à participer à la cérémonie d'accueil lundi 16 juillet, 18h30, dans le hall de l'espace Nelson Mandela.

RAPPEL

→ Le TENNIS CLUB de St Julien les Rosiers renaît de ses cendres. Je vous invite à prendre contact avec **M. Martin, 06 23 47 21 95** pour tous renseignements concernant les horaires et les leçons.



■ Travaux d'aménagement de la cour de la micro-crèche 1,2,3 soleil de St-Julien Les Rosiers

La communauté de communes *Vivre en Cévennes* est maître d'ouvrage dans la réalisation d'une aire de jeux à la micro-crèche.

Une petite cour a ainsi été dallée pour pouvoir recevoir un sol souple garantissant une sécurité totale aux enfants qui profiteront des jeux installés.

L'entreprise Mendez basée à St Julien Les Rosiers a réalisé la dalle béton et c'est l'entreprise Coala qui est en charge de la pose et de la fourniture du sol souple et des jeux à savoir : un panneau musical : xylophone, une table et des bancs, une aire de jeux avec pour valeurs ludiques principales : une barre de navire, deux hublots, un comptoir, une cuisinière, un jeu d'algèbre, un jeu de tri, un télescope.



■ Valorisation du patrimoine



L'association FAIRE (Formation Accompagnement Insertion Retour à l'Emploi), basée à St-Hilaire-de-Brethmas, a pris en charge dans le cadre d'un Chantier d'Utilité Sociale (CUS), la création d'ouvrages dans le style traditionnel sur le site du Carabiol.

L'objectif était de sécuriser les abords du ruisseau. Ce chantier, ainsi que d'autres sur le territoire de la communauté, est financé par le Conseil Général du Gard, la Direction du Travail et la communauté de communes *Vivre en Cévennes* dans le but premier de permettre à 12 personnes, bénéficiaires du RSA, d'être salariés 26 heures par semaine pendant 1 an et de construire et mener à bien un projet professionnel.

Travail de la pierre, taille, appareillage en pierre sèche ou avec mortier de chaux, toutes les techniques dans les règles de l'art ont été transmises par l'encadrant du chantier. Le travail se poursuivra sur l'ensemble du territoire de la communauté par l'entretien des itinéraires de promenade mis en place en 2007 et leur balisage. N'hésitez pas à aller les emprunter et à profiter de ce patrimoine rénové.

■ Cantine garderie : tarifs 2012-2013

Lors de sa séance du mercredi 20 juin, le conseil communautaire a retenu le fournisseur *Sud-Est Traiteur* pour le marché des repas cantine et centre de loisirs sur la communauté de communes. Pour l'année scolaire 2012-2013, le coût des repas facturés par *Sud-Est Traiteur* à la communauté de communes sera de 2.97 € HT. Cette augmentation entraîne de fait une augmentation mécanique des tarifs de la cantine qui s'établiront comme suit :

CANTINE (Quotient familial)	
Jusqu'à 375.41 € :	2.49 €
De 375.42 € à 530.49 € :	2.93 €
De 530.50 € à 701.87 € :	3.36 €
Supérieur à 701.87 € :	3.98 €
Extérieurs :	5.27 €

GARDERIE	
Jusqu'à 701.87 € :	0.83 €
Supérieur à 701.87 € :	0.84 €

■ Un toit une œuvre

Cette année encore, l'exposition des œuvres des enfants des écoles du territoire inscrites dans le dispositif *Un toit, une œuvre*, a été un véritable succès.

Elle a eu lieu dans le hall de l'espace Nelson Mandela du 16 mai au 6 juin et a permis à chacun de comprendre l'intérêt de ce projet.

Il s'agit de proposer aux enfants de travailler à partir d'une œuvre d'art contemporain, aidés dans cette démarche par la plasticienne Bettina Kraemer. Les travaux réalisés étaient à la fois magnifiques et originaux démontrant l'intérêt des enfants pour cet exercice qui laisse une grande part à leur créativité et les sensibilise à l'art pictural.

Rappelons que le projet *Un toit, une œuvre* existe depuis 2004 sur le territoire de notre communauté de communes. Il permet à chacun, particulier, école, bibliothèque, entreprise, ..., d'emprunter pendant deux mois une œuvre d'art contemporain de l'Artothèque-Sud pour l'exposer chez lui.

Un toit, une œuvre est le fruit d'un partenariat culturel entre la communauté de communes *Vivre en Cévennes*, l'Artothèque de Nîmes, l'Éducation Nationale, le Conseil Général du Gard et le Conseil Régional.



Merci à tous les intervenants qui portent ce projet et nous permettent ainsi d'avoir accès aux œuvres d'art.

Percolation diligente

Lors de la campagne présidentielle qui vient de s'achever, une droite de moins en moins républicaine a courtisé une extrême droite embusquée et revancharde.

Depuis, l'idée que le Front National est un parti comme les autres, somme toute fréquentable, percole rapidement dans les esprits disons élémentaires, pour donner une ragougnasse, un jus mauvais, haineux, venimeux et donc dangereux.

Sur nos petits écrans, chez les pisseurs de copies aussi, on met en vitrine l'extrême droite comme on gondole à Venise. Une certaine presse, bien pensante assurément, se comporte sans sourciller comme une officine d'intoxication.

Sans vouloir faire parler Voltaire, il aurait su nous faire mesurer la fosse de pseudo aisance qui sépare les partis d'extrême droite des braves gens.

Le temps révèle la vérité pense-t-on ?

Certes, mais il est aussi facteur d'oubli.

Quelques rappels pour raviver les mémoires défaillantes et pour dire que si l'histoire ne repasse jamais les mêmes plats, il est des similitudes qui interpellent.

Les vainqueurs de 1945 insistent sur le cynisme et la duplicité de Hitler.

Ils oublient volontiers de rappeler qu'en traitant le führer nazi six années durant comme **un partenaire ordinaire, fréquentable**, au point de signer des accords voire des alliances, ces gens là ont contribué à légitimer le III^e Reich aux yeux du monde.

Le Vatican apporte le premier sa caution morale au régime nazi.

Il ne faudra pas six mois à Hitler pour signer un premier traité, le pacte à quatre (7 juin 1933), avec Londres, Paris et Rome.

À l'heure du procès de Nuremberg, les dirigeants occidentaux préfèrent passer pour des idéalistes naïfs que pour des calculateurs pris à leur propre jeu.

« *Sa seule force*, dit Klaus Mann de Hitler, *a toujours été de savoir exploiter la faiblesse des autres* ». Après mars 1936, le rapport de force psychologique entre Paris et Berlin penche vers l'Allemagne nazie. Aux cris de « **la France aux français** » (Nous y revoilà) et bientôt « **Plutôt Hitler que le Front Populaire** », l'extrême droite invite à prendre exemple sur le III^e Reich. Aujourd'hui, le Front de Gauche est comparé à l'extrême droite sans que l'on précise que les gens du Front de Gauche étaient dans la Résistance dès le début et que ceux de l'extrême droite étaient dans la légion des Volontaires français, dans les milices et même la SS. En Grande Bretagne, avant l'arrivée de Churchill, les Conservateurs (Tories) ont favorisé activement la consolidation du III^e Reich. La terreur de 1933, les assassinats de 1934, la spoliation des Juifs, les lois de Nuremberg, la nuit de cristal et les actes de piraterie internationale du Reich ne provoquent de la part de Londres que des condamnations de pure forme jusqu'en 1939.

L'anticommunisme des nazis suffit à excuser leurs « Excès ».

De quelque côté qu'ils se tournent, les Allemands voient les gouvernements plier devant Hitler ou le courtiser.

Plus de soixante dix ans après, un des derniers exemples en date, cette réal politique fait que les Russes protègent et surarment avec véhémence le régime syrien.

A l'époque, même les Juifs Allemands n'étaient pas inquiets. Chaque citoyen de l'Etat croyait sa liberté et l'égalité des droits assurés par la constitution solennellement jurée.

« Seuls les travailleurs auront la parole ». Et dans le même temps Hitler donne toute garantie de bonne gestion capitaliste aux capitaines de l'industrie et de la finance. C'est le grand écart que font les hitlériens pour séduire la classe ouvrière tout en ménageant le patronat. C'était encore hier, cette politique oxymorique, qui était en pratique chez nous, en France.

« Il faut savoir tromper un peuple pour le gouverner » peut – on lire dans « Mein Kampf ». Et la violence de l'état a instrumentalisé les intolérances les plus rudes.

Le principe de la dictature s'énonce ainsi : « Si tu veux un esclave fidèle, offre lui un sous esclave » (Günther Anders). Pour donner le sentiment « D'être quelqu'un » la tentation de certains partis de la droite extrême est d'agiter des repousseurs, des sous hommes, c'est-à-dire les immigrés. Il semble que des citoyens, apparemment de plus en plus nombreux quoique minoritaires encore se laissent vite prendre au piège du nationalisme revancharde. Déjà, en Grèce, nous voyons des milices et la populace, ivres de racisme, se livrer à des exactions, se lancer la nuit dans des bastonnades ciblées.

Toutes ces histoires mensongères dont on bombarde une population harassée par la précarité et l'angoisse du lendemain nous enferment comme dans une prison d'où la moindre fantaisie ne risque pas de s'échapper. Il exsude de tout cela une malédiction radicale qui ravage les esprits pusillanimes, c'est l'incapacité à la tolérance, à la tempérance. Le passage d'une « société solide », fondée sur des liens et des institutions stables, à la « société liquide », basée sur la déliaison généralisée des individus, voit le retour d'une idéologie sécuritaire. Il nous est demandé de s'adapter à des conditions nouvelles où la survie passera de plus en plus par l'extermination, et où une sécurité précaire ne sera achetée qu'au prix de reniement de toute autonomie individuelle.

En réalité, il est à craindre que personne ne souhaite plus, et surtout pas parmi les pauvres, de prendre une quelconque responsabilité dans la marche catastrophique du monde.

Pourtant, un petit livre de Stéphane Hessel, *Indignez vous*, semble faire bouger les lignes. C'est un peu comme si le diable s'engluait dans ses propres malices. J'aime assez.

Rappelons ici, ce n'est pas hors sujet, que le combat contre la fracturation hydraulique, l'extraction des gaz de schiste n'est pas terminé. L'action est primordiale pour contrer cette folie méticuleusement marquée par une pendule détraquée qui bat de travers l'heure de l'absurde.

Daniel Brousse

Les références historiques sont tirées du livre de François Roux

« *Auriez-vous crié Heil Hitler* » ?

Soumission et résistance au nazisme : l'Allemagne vue d'en bas (1918 – 1946)

Résultats électoraux généraux de St Julien les Rosiers

■ 6 mai 2012 : 2^e tour des élections présidentielles

Inscrits :	2568
Votants :	2230
Nuls :	177
Exprimés :	2053
F. HOLLANDE :	1110 soit 54,07% des suffrages exprimés
N. SARKOZY :	943 soit 45,93% des suffrages exprimés

■ 17 juin 2012 : 2^e tour des élections législatives

Inscrits :	2568
Votants :	1669
Nuls :	61
Exprimés :	1608
F. VERDIER :	868 soit 53,98% des suffrages exprimés
M. ROUSTAN :	740 soit 46,02% des suffrages exprimés

Et puisque c'est l'été, on prend le temps de s'amuser !

Saint Julien les Rosiers
Espace Nelson Mandela
c'est la fête au village

Feu d'artifice 13 juillet 22 h
Animation dansante
à partir de 21 h

Yohan Vincent
Jordan vernet

Repas
Champêtre
Méchoui
12 h
14 juillet

Concours
de boules

Inscription
en mairie
jusqu'au
6 juillet

Buvette
tenue
par
l'O.M.C

13 - 14 juillet 2012



■ Rébus



Lorsque vous verrez ce symbole dans l'Écho, cherchez l'image insolite dans la page et vous trouverez la solution de notre rébus.

Solution :

■ Les mots mêlés

A	C	C	R	E	C	E	L	L	E	V	C
B	L	O	H	A	R	M	O	N	I	U	M
C	A	O	N	F	B	L	R	B	R	D	N
N	R	N	I	T	I	U	R	B	E	S	O
T	I	F	D	F	R	A	T	A	T	A	L
R	N	R	A	O	P	A	B	R	T	X	L
I	E	N	H	N	A	L	Y	A	O	I	
A	T	I	O	O	S	E	C	T	B	P	R
N	T	N	C	S	B	E	O	O	O	H	A
G	E	O	E	S	U	M	E	N	R	O	C
L	T	E	B	U	O	L	A	G	O	N	G
E	T	T	E	P	M	O	R	T	N	E	E

22 mots à trouver.

- BANDONÉON
- BARYTON
- BASSE
- BATTERIE
- CARILLON
- CLARINETTE
- CONTRALTO
- CORNE
- CORNEMUSE
- CRÉCELLE
- FIFRE
- GALDOBET
- GONG
- HARMONIUM
- OLIFANT
- SAXOPHONE
- SCIE
- TAMBOURIN
- TRIANGLE
- TROMPETTE
- TUBA
- VIBRAPHONE

■ Sudoku

	9		1				7	
5			7	9		8	3	1
	7					5	4	9
				7	3			5
			6		8			
7			4	2				
1	8	2					9	
9	4	7		8	1			2
	6				9		8	



Information municipale Saint Julien Les Rosiers
JUILLET 2012

Commission de rédaction, membres de la commission information :

Nathalie Ardouin, Serge Bord, Daniel Brousse, Corinne Combis, Gilbert Isoardi, Marie-Claire Quenet, Olivier Poudevigne

Mairie Saint Julien Les Rosiers * 376, avenue des mimosas * 30340 Saint Julien Les Rosiers

Tél. 04 66 86 00 59 * Fax 04 66 86 83 00 * Mail : mairie-les-rosiers@wanadoo.fr * infostjulien@orange.fr

Jours et horaires d'ouverture : * du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h * le 1^{er} et 3^e samedi de chaque mois hors vacances scolaires

Réalisation atelier du moulin 04 66 25 77 00 - atelierdumoulin@wanadoo.fr

Ce journal
a été imprimé à
1450 exemplaires
sur papier
recyclé.